L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 23 MARS 1895. Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 23 MARS 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

Le Bureau d'Arbitrage.

Le juge King a rendu, avant-hier, un arrêt qui sera accueilli avec joie par tous les honnêtes gens.

Les présidents de compagnies de chemins de fer urbains, s'étaient refusés à déposer devant le Bureau d'Arbitrage ; ils ne reconnaissaient pas sa juridiction et avaient lancé contre lui une injonction, à notre avis, fort regrettable. Nous savons bien que ses arrêts n'ont pas force de loi, mais ce n'est pas une raison pour rejeter un moyen de conciliation que le législateur offre également à tous, sans aucune exception et qui peut prévenir bien des différends, bien des suspensions de travail, bien des chômages, bien des misères.

Quand ce ne serait qu'un terrain neutre, où pourraient se rencontrer les parties adverses, pour exposer leurs griefs devant des arbitres impartiaux, capables de faire entendre la raison aux uns et aux autres, et prêts à applanir les difficultés, ne serait-ce pas déjà un grand bienfait pour le monde du travail?

Le juge King a bien fait de dissoudre l'injonction qui frappait le Bureau d'Arbitrage et de lui accorder les droits que lui avait donnés la loi.

Nous regrettons, dans les affaires de ce genre, l'introduction de la chicane, l'intervention des avocats avec leurs exceptions, leurs récusations, leurs fins de non recevoir, leurs objections basées sur une pointe d'aiguille, sur un défaut de forme, parfois insignifiant. Va pour la chicane dans la lutte des intérêts personnels ; mais quand la tranquillité publique est en jeu, quand l'avenir de tout un grand commerce est menacé, trève à ces misérables subterfuges qui ne servent qu'à envenimer les querelles et à retarder inutilement la reprise des affaires.

On se fait, ici, une singulière idée de la liberté du commerce. On la croit absolue, c'est une erreur. Il n'y a rien d'absolu en ce bas monde. Toute espèce d'activité sociale, à quelque ordre d'idées ou de faits qu'elle appartienne, est soumise à une autorité Tant pis pour qui ne la reconnaît pas, il est condamné d'avance à l'anarchie, à l'impuissance, à la ruine.

Double mouvement d'émigration d'Amérique.

Il se produit, depuis quelques années, notamment dans l'année actuelle, deux phénomènes qui ne font pas grand honneur aux Etats-Unis et ne prouvent guère qu'ils marchent toujours à grands pas sur la voie de la prospérité. Non seulement le mouvement d'immigration s'est prodigieusement ralenti et est tombé de 623,000 à 200,000 au maximum, en 1895, mais il se produit un mouvement de retour d'Amérique en Europe, qui grossit sans cesse ; de telle sorte que, aujourd'hui, on compte parmi les étrangers plus de traversées d'Amérique en Europe que d'Europe en Amérique. C'est incontestablement le mauvais état des affaires qui en est la cause ainsi, que le développement du paupérisme parmi nous.

Voilà qui n'est pas très gai. Voici qui nous semble plus triste encore. Cette manie d'émigration a atteint aussi la race de couleur. Il existe, en effet, une société internationale d'émigration qui s'est donné pour mission de rapatrier, en quelque sorte, les noirs, de les transporter dans la République de Libérie. Des bâteaux sont frêtés dans ce but, les prix de passage sont très réduits et se paient par versements successifs, soit $1 par mois, jusqu'à parfait paiement. On parle d'un départ prochain d'au moins six mille noirs qui retournent ainsi dans le continent africain. Nous n'avons pas à nous mêler de cette sorte d'affaire, mais nous craignons fort que les malheureux qui s'en vont ainsi, ne trouvent pas, là-bas, les richesses qu'on fait miroiter à leurs yeux. Ce qu'il y a de plus curieux dans ce fait, c'est que presque tous les émigrants sortent de la vallée du Mississippi, de l'Arkansas, de l'état du Mississipi, et que parmi eux se trouvent quelques hommes ayant reçu de l'instruction et pouvant exercer une profession libérale, comme des médecins, des ingénieurs-mécaniciens.

Il nous est impossible de ne pas faire ressortir la coïncidence de ces deux mouvements en retour des deux races blanche et noire qui indiquent d'une façon assez nette que si nos affaires ne vont pas encore au plus mal, elles pourraient aller beaucoup mieux.

Le Carême à Paris.

Les prédications du Carême ont été l'occasion, dans certaines églises de Paris, de désordres causés par ceux qui se réclament de la liberté pour violer celle des autres. Il ne faudrait pas oublier pourtant qu'il existe des articles du Code pénal qui punissent, comme il convient, "les entraves au libre exercice des cultes", sans préjudice d'un article qui se rapporte au cas où les troubles, outrages ou voies de fait ne donneront pas lieu à de plus fortes peines. La dégradation civique atteint même ceux qui frappent un ministre du culte dans l'exercice de ses fonctions. Or, la dégradation civique est une pièce redoutable et dont les effets ne s'effacent pas facilement. Tous les cultes ont droit à un égal respect, non seulement de la part des libre-penseurs et des gens qui ont le sentiment des convenances, mais de la part de tous ceux qui ont conscience des devoirs que l'état de société impose aux hommes.

Les chances de paix en Orient.

Quand, il n'y a pas encore longtemps, deux ou trois envoyés chinois sont allés au Japon, pour négocier la paix, personne ne croyait à leur réussite. Il n'en est plus de même, aujourd'hui. Li Hung Chang est, après l'Empereur, le premier personnage de la Chine. Malgré les étrangetés qui lui échappent parfois, et qui dénotent chez lui une grande ignorance des institutions de la Vieille Europe. C'est ainsi, par exemple, qu'un jour il priait l'amiral anglais, croisant alors dans ces parages, de lui céder immédiatement, moyennant finances, bien entendu, les meilleurs navires de son escadre.—Malgré ces bévues, Li Hung Chang est un diplomate habile, un très sérieux homme d'Etat. Il est très estimé au Japon, où l'on rend hommage à ses talents. C'est, parmi les Chinois, le seul capable par son intelligence, le seul en état par sa haute position, d'affronter les difficultés de la situation et d'imposer le respect aux vainqueurs.

Pourtant réussira-t-il à mener à bien les négociations, à conclure un traité de paix? C'est là une question à laquelle il est difficile de répondre, à l'heure qu'il est, Il y a dix à quinze jours il était permis de croire au succès des négociations. Depuis lors, la situation a bien changé. Aussitôt qu'il a été question de l'envoi au Japon de Li, on a vu les armées et la marine du Mikado redoubler d'activité. C'est à partir de ce moment qu'a commencé l'expédition contre l'île de Formosa. A l'heure qu'il est, Tam-Sui, au nord-ouest de l'île, est probablement au pouvoir des envahisseurs. Qui sait si Kilung, au nord est, n'est pas tombé entre leurs mains? Ils vont faire, sans doute, une descente sur les îles Pescadores, situées entre Formosa et la terre ferme; ils menacent même le port d'Amoy, dans la province de Fuhlien—ce qui ne les empêche pas d'aller toujours de l'avant, du côté de la Mantchourie ; de façon à pouvoir s'installer définitivement, soit d'un côté, soit de l'autre, soit des deux côtés à la fois, s'il est possible. Ils profitent des avantages que leur laisse l'inactivité de l'Europe, et l'on ne peut les en blâmer.

Le rôle de Li dans ces négociations est assez simple. Comme contre la force il n'y a pas de résistance, il n'a guère qu'à se soumettre à l'ultimatum du Japon.

Reste à savoir si celui-ci se montrera sage, prudent ; si, exalté, enivré par ses victoires, il ne posera pas des conditions qui paraîtront impossibles, nous ne dirons pas à la Chine, mais à l'Angleterre et à la Russie? La situation deviendrait plus grave alors, et le Japon courrait le risque de perdre même le juste fruit de ses conquêtes.

Les deux puissances dont nous venons de parler ne laisseront pas grandir outre mesure, à côté d'elles, un voisin actif, belliqueux et passablement incommode.

LE MONUMENT DE M. CARNOT.

C'est le 24 juin prochain, jour anniversaire de l'assassinat de M. Carnot, que sera inauguré à Nolay (Côte-d'Or), le monument élevé dans cette localité à la mémoire de l'ancien président de la République.

L'exécution du monument a été confiée au sculpteur Roulleau. Le socle, en marbre blanc veiné, est orné, sur les côtés, des attributs de la justice et de la guerre, et présente sur sa face un génie qui tient dans ses mains une plaque de marbre rouge sur laquelle se détache, en lettres d'or, la phrase initiale du Message de Sadi Carnot après son élection à la présidence de la République : *"Tout ce que j'ai de force appartient à mon pays."*

Au sommet du piédestal court une guirlande de lauriers autour de laquelle s'enroule une banderolle où se lisent ces huit dates qui résument la vie de Carnot :

Limoges 1837, le Havre 1870, Nolay 1871.
Versailles 1887, Paris 1889.
Cronstadt 1891, Toulon 1893, Lyon 1894.

Le groupe qui surmonte ce piédestal représente le président Carnot au moment où il vient de recevoir le coup fatal. Derrière lui se tient la France qui le reçoit dans ses bras: elle porte sur ses épaules le manteau de pourpre semé d'hermine et, à sa ceinture, une épée.

LA GRAPHOLOGIE.

La graphologie sévit en Angleterre. Sous ce titre : "le geste écrit", la *Nineteenth Century*, du mois de mars, publie un article qui contient quelques spécimens intéressants de signatures historiques. La plus caractéristique, à coup sûr, est celle de la reine Elisabeth. L'écriture, haute et droite, affirme la volonté et l'orgueil. La seconde lettre, l'*l* est majuscule. Le sentiment du *moi* déborde dans l'extraordinaire complexité des paraphes. La barre inférieure du *z* par exemple (on sait que le nom s'écrit en anglais Elizabeth), un z romain et non d'écriture cursive, se prolonge jusqu'au-dessus de l'*e*, puis se replie jusqu'à cinq fois sur elle-même ; la boucle supérieure du *b*, surajoutée pour ainsi dire, tire-bouchonne vers le haut de la page. Enfin l'*r* suffixé, première lettre du mot *regina* se termine par un dernier et triomphant paraphe.

La signature de Marie Stuart, qu'on a eu l'heureuse idée de reproduire à côté de celle de son bourreau, forme avec cette dernière, par sa simplicité et sa franchise, le contraste le plus piquant. Les signatures, juxtaposées, elles aussi, de Cromwell et de Charles Ier n'offrent pas grand intérêt, sauf la comparaison assez curieuse entre l'écriture du Protecteur avant et après le Protectorat.

BISMARCK ET LE BONHEUR.

Tout bonheur que la main n'atteint pas n'est (qu'un rêve,

dit un très célèbre sonnet de Soulary. Le prince de Bismarck, qui est avant tout un esprit précis et positif, semble avoir du bonheur une idée analogue. Un reporter allemand l'a interviewé pour lui demander s'il avait été heureux. L'ancien chancelier de fer a répondu :

J'ai rarement été un homme heureux. Si je comptais les quelques minutes de bonheur réel dont j'ai joui, cela ne ferait guère plus de vingt-quatre heures en tout. Ce n'est que dans ma vie privée que j'ai eu des jours heureux.

Je me rappelle avec délices le moment que, dans ma jeunesse, je tirai mon premier lièvre. Plus tard, j'ai éprouvé un certain charme à voir mes prairies et mes plantations prospérer...."

Le premier lièvre considéré comme le premier jour de bonheur! Il est vrai que le prince de Bismarck est assez ami d'une bonne mystification quelque peu lourde, à la mode allemande.

La Maison de Robespierre.

M. Victorien Sardou vient d'adresser à M. Ange Galdemar, la très instructive et très curieuse lettre suivante, à propos des recherches qui ont amené la découverte de la maison de Robespierre dont les journaux se sont occupés ces jours-ci.

S'étant souvenu d'une conversation qu'il avait eue avec l'érudit auteur de *Thermidor*, au lendemain de la visite faite par le maître à la maison Duplay, rue Saint-Honoré, il s'est rendu chez M. Victorien Sardou avec l'intention de lui demander de préciser les circonstances dans lesquelles s'était produite cette découverte inattendue. N'ayant pas rencontré le maître, il lui a écrit une lettre à laquelle M. Victorien Sardou vient de faire cette réponse, qui a tout l'attrait et toute l'importance d'une page d'histoire.

Paris, 7 mars 1895.

Mon cher Galdemar,

J'étais persuadé, comme tout le monde, que la maison Duplay n'existait plus. Trompée par la transformation que la maison de son père avait subie sur la rue Saint-Honoré, et n'ayant jamais voulu revoir une demeure qui ne lui rappelait que de tristes souvenirs, Mme Lebas elle-même avait accrédité cette erreur.

Il y a deux ans, je feuilletais un album publié vers 1835 : *Maisons des personnages célèbres*, représentées telles qu'elles étaient à cette date ou à une époque antérieure

Il y avait là une vue de la maison Duplay, plus exacte que celle qui figure dans les *Tableaux de la Révolution* pour l'arrestation de Cécile Renaud, et qui me rappelait bien certains détails remarqués par moi rue Saint-Honoré, quand j'y cherchais vaguement les traces de la demeure de Robespierre, au No 398.

J'y allai, sans plus tarder, et dès le seuil du couloir d'entrée, je retrouvai le dessin de mon album : à gauche, le grand escalier ; plus loin, du même côté, les fenêtres de Robespierre ; au fond de la cour, l'habitation de Duplay. Il était impossible de s'y tromper. Le grand porche carré était bien réduit par l'élargissement des deux boutiques latérales; toute la construction, qui, en 1794, ne consistait qu'en un rez-de-chaussée surmonté d'un seul étage, était bien exhaussée sur la rue et sur la cour ; cette cour était bien diminuée d'un tiers par l'établissement d'une aile à la place de l'ancien hangar, ce qui la privait du soleil qu'elle recevait autrefois et la rendait triste, humide et sombre ; mais il n'y avait pas à s'y méprendre, et toute la construction primitive subsistait sous les étages dont on l'avait surchargée.

J'avisai immédiatement Lenôtre, qui préparait justement à cette époque son travail, paru depuis, sur le *Paris révolutionnaire*, et auquel je prenais le plus grand intérêt. Que de promenades amusantes n'avons-nous pas faites ensemble aux Cordeliers, à la Conciergerie, à Picpus, à Louis-le Grand, au Luxembourg, à l'Abbaye, armés de nos documents et moi la tête pleine de mes souvenirs d'enfance, au temps où le Paris révolutionnaire était presque intact ; où j'ai pu voir la lanterne de Foulon, la borne sur laquelle fut décapitée Mme de Lamballe, et m'asseoir à la place même où Charlotte Corday poignardait Marat.

* * *

A cette nouvelle que j'avais retrouvé la maison de Robespierre, Lenôtre accourut chez moi, d'abord. Puis il alla voir le propriétaire de l'immeuble pour obtenir l'autorisation de le visiter. M Vaury, qui a hérité la maison de son père, n'ignorait pas qu'elle avait appartenu à Duplay. Ses titres en font foi. Mais il croyait bien à la destruction de la maison primitive. Il s'offrit complaisamment à nous guider dans nos recherches et à mettre à la disposition de Lenôtre tous les papiers, actes et plans en sa possession.

Le surlendemain matin, nous étions là, Lenôtre, mon fils et moi, attendus par M. Vaury et par un bon monsieur, qui, prévenu de notre visite, voulut bien, d'un ton goguenard et quelque peu méprisant, nous apprendre que nous faisions fausse route.—"La vieille maison n'existait plus. Hamel l'avait prouvé.... Et M. X..... du conseil municipal, le lui avait certifié." Je lui donnai le conseil d'assister à notre enquête. Mais il s'y refusa dédaigneusement et s'éloigna de l'air d'un homme qui renonce à convaincre des ignorants.

Délivrés de cet érudit, nous n'eûmes aucune peine, avec l'aide de M. Vaury, à retrouver d'abord tout le logement des Duplay, au rez-de-chaussée, tel qu'il est décrit par Mme Lebas La première pièce, celle qui servait d'entrée et de salle à manger, a bien été éventrée sur la façade et la cuisine a disparu dans la construction de l'aile en retour. Mais, à part cela, tout est en place. A droite, le jardinet des demoiselles Duplay, converti par M. Vaury en une petite cour vitrée ; au fond, le salon, devenu un dépôt de farine : ce salon, que La Révellière Lépeaux et tous les contemporains ont vu décoré des images de Robespierre en bronze, plâtre, terre cuite, etc. ; puis, à côté, la chambre de travail des enfants que ce même La Révellière signale comme transformée en cabinet de réception du dictateur.

—"Nous n'avons jamais visité votre maison, avais je dit d'abord à M. Vaury ; mais nous la connaissons si bien que nous allons vous la décrire."

Et de fait, nous lui indiquions d'avance toutes les pièces, avec d'autant plus d'exactitude que, en ce qui concerne le logement de Duplay surtout, au premier étage, cheminée, portes, glaces, alcôve, tout est là comme en 1794. La seule lacune, c'était l'escalier de bois—une sorte d'échelle, qui, partant de la salle à manger, à gauche, mettait en communication directe le rez-de-chaussée et le premier étage, par un palier desservant d'un côté, le logement de Duplay et de l'autre celui de Robespierre.

Cet escalier avait disparu depuis longtemps, et l'ouverture faite pour son passage dans le plafond du rez-de-chaussée remplacée par un parquet. Mais M. Vaury nous apprit qu'il existait encore. Il l'avait transporté à sa campagne de Lieursaint. Seulement M. Vaury n'admettait pas que l'escalier fût placé où nous disions et affirmait l'avoir vu plus loin.

Nous tenions bon. Lenôtre et moi, forts de tous les témoignages qui établissent que l'escalier partait de la salle à manger. Finalement, M. Vaury se frappa le front : "Vous avez raison, fit-il. C'est mon père qui, je m'en souviens, a déplacé l'escalier et l'a transporté plus loin sur un terrain acquis pour carrer sa propriété."

* * *

Ceci établi, nous montâmes au premier par le grand escalier, celui qui desservait jadis l'appartement d'Augustin sur la rue, de Maximilien sur la cour, et dont la rampe est moderne. Et nous entrâmes dans l'appartement de Maximilien, dont le locataire était heureusement absent.

En 1794, il se composait de trois petites pièces, plus un cabinet encore plus petit (comme vous pouvez voir dans le plan de Lenôtre) et qui lui servait de penderie et de cabinet de toilette. Aujourd'hui la chambre de Robespierre qui n'était alors éclairée que par une seule fenêtre a été agrandie par la suppression des cloisons. La cheminée est moderne. Les fenêtres sont, comme en ce temps là, sans persiennes ni volets.

Il est facile de reconstituer la chambre avec son alcôve, d'y replacer le petit lit de noyer, de suspendre les rideaux de damas bleu à fleurs blanches, d'accrocher au mur le petit casier de sapin qui tenait lieu de bibliothèque, en un mot de reconstituer la misérable cellule où l'Incorruptible se drapait si habilement dans son austérité, sa sobriété, ses vertus à la Jean-Jacques, pour l'édification des bons naïfs de l'entourage. Il était bien gardé, d'ailleurs, du côté du grand escalier par le petit Duplay et par Simon à la jambe de bois, occupant les deux pièces qui précédaient la sienne ; et, de l'autre côté, par la mère Duplay, qui n'était pas tendre ; par Duplay et tous les ouvriers menuisiers de l'atelier, placé sous la fenêtre de Robespierre. Avec un pistolet, toujours à sa portée, et son chien Blount, à ses pieds, il pouvait dormir en paix. Mais ce bilieux, cet envieux, ce haineux, ce médiocre fou de vanité, ce cuistre doublé d'un inquisiteur dormait-il en paix?

Dans ce milieu reconstitué à l'aide des souvenirs de Mme Lebas, on voit son cher Maximilien tisonner son feu, ronger ses ongles, griffonner ses discours, les déclamer tout haut, grisé par sa rhétorique ; et l'on songe à tout ce qui a été médité, projeté, comploté, dans cette petite chambre, sous ce plafond bas et ce crâne étroit.

Mille amitiés,

VICTORIEN SARDOU.

DE TOUT UN PEU.

On mande de Bruxelles :

"Mme Limousin, qui vient de purger une condamnation à six mois de prison dans le grand-duché de Luxembourg, n'est pas venue à Bruxelles pour son propre plaisir, comme le laissaient entendre les dépêches dernièrement.

"L'héroïne du procès Wilson a été reconduite à la frontière belge par la police luxembourgeoise sur une demande d'extradition présentée par le gouvernement belge.

"Mme Limouzin va avoir, en effet, à répondre devant les tribunaux de Bruxelles de plusieurs délits qu'elle a commis en Belgique antérieurement aux faits qui ont motivé son arrestation dans le Luxembourg.

"C'est à Sterpenich, station-frontière, que Mme Limouzin, a été remise aux mains de la gendarmerie belge."

Le dossier de l'affaire Joniaux est arrivé à Bruxelles et a été immédiatement mis en lieu sûr, au Ministère de la Justice. Il sera transmis à la Cour de cassation.

Une mesure des plus sévères vient d'être prise à l'égard de l'empoisonneuse d'Anvers.

Le *Petit Parisien* a parlé de la brochure rédigée par Mme Joniaux. La condamnée, de son propre aveu, affirmait avoir dicté ce manifeste à travers la grille du parloir à ses deux filles Marguerite et Marthe Joniaux.

Le ministre de la Justice a fait donner l'ordre au directeur de la prison d'Anvers d'interdire l'accès de l'établissement à Mlles Marguerite et Marthe Joniaux.

La revue italienne *Natura ed Arte* indique un procédé à la fois simple et curieux dont usent les Japonais pour être prévenus de l'imminence d'un tremblement de terre. Ils ont remarqué que l'aimant perd, paraît-il, toute sa force d'attraction quelques instants avant que se manifestent les premières secousses. Ils suspendent donc dans les maisons un aimant à une barre de fer ; à l'approche du cataclysme, celui-ci se détache de lui-même et tombe sur une sorte de gong en produisant un son de cloche qui donne l'alarme aux habitants du logis et leur indique qu'il est grand temps de sortir. Si réellement l'observation des Japonais est juste,—et l'on pourrait arriver à la vérifier, —leur ingénieux système d'avertissement mériterait d'être répandu dans ceux des pays d'Europe qui sont exposés à des catastrophes résultant des commotions terrestres.

Les forces que dirige le lieutenant colonel Monteil, au pays de Kongs, comprennent exactement sept compagnies de tirailleurs haoussas avec cadres mi-partis européens, mi-partis indigènes.

Cette "prétendue" mission a donc en réalité le caractère d'une expédition; mais si les troupes du colonel Monteil sont trop nombreuses pour une mission, elles sont insuffisantes pour une guerre dans une contrée où, malgré des *raids* vertigineux de 60 kilomètres par vingt quatre heures, les spahis soudanais ne peuvent joindre les partisans de l'insaisissable Samory.

On croit, du reste, au ministère des colonies, que celui-ci s'est rapproché de la mer, vers Sierra-Leone, pour se ravitailler dans un pays non encore dévasté et pour acheter aux Anglais des armes et des munitions.

LE SABRE DÉRUÉ ADOPTÉ EN ALLEMAGNE.

Le grand état-major allemand vient de décider que la cavalerie de l'empire serait désormais munie du sabre inventé par le colonel Dérué.

On n'a pas oublié le procès retentissant qu'ent à soutenir le créateur de cette arme, le distingué Français, contre les armuriers de Solingen qui s'étaient emparés sans vergogne de son modèle, malgré les brevets pris conformément à la loi.

Les juges allemands donnèrent tort au colonel, ses brevets furent déclarés nuls et, par suite, tombèrent dans le domaine public. On contait aujourd'hui les motifs de cette décision : elle n'avait d'autre but que de faire bénéficier de la très belle invention de l'officier français l'industrie allemande en lui donnant la possibilité de fabriquer l'arme dont on avait l'intention de doter les régiments prussiens.

Durant ce procès, tout fut mensonge. Les armuriers, qui étaient allés chercher des arbitres parmi les officiers de cavalerie attachés aux manufactures d'armes, ne purent cependant empêcher quelques-uns de leurs ouvriers de déclarer " qu'ils ne se souvenaient pas d'avoir vu des lames de cette espèce."

Mais on étouffa ces témoignages malencontreux et l'inventeur fut dépouillé.

Un chroniqueur du *Matin* est allé voir le commandant Dérué, pour lui demander s'il était au courant de la décision du grand état major.

—Parfaitement, a-t-il répondu: la nouvelle est exacte. Après la Hollande, l'Allemagne vient d'adopter mon modèle de sabre; mais, avec cette différence, que la première de ces deux nations l'a fait loyalement et honnêtement, avec mon autorisation, tandis que la seconde, après avoir violé mes droits, s'empare brutalement de ma propriété.

Je n'ai jamais travaillé pour de l'argent, mais j'avais espéré mieux ; c'était pour mon pays que je m'étais mis à l'ouvrage. Il se trouve maintenant que la pointe de cette arme, que j'avais si soigneusement préparée, se tournera peut-être contre des poitrines françaises. C'est un grand chagrin pour moi

Il faut bien cependant que mon invention ait des qualités sérieuses, sans cela les Allemands n'auraient pas mis tant de soin à s'en assurer la propriété.

Mais, j'ai déjà trop parlé. Je ne veux pas sortir de la réserve que je me suis imposée.

Ce que le colonel n'a pas voulu nous dire, le journaliste l'a appris de la bouche d'un autre officier qui touche de très près au ministère de la guerre.

—Vous voulez savoir pourquoi le ministère de la guerre a refusé d'adopter le sabre Dérué?.... Tout simplement parce que le comité technique de la cavalerie qui était chargé de l'expérimenter avait lui-même, à l'époque, imaginé un modèle dont les qualités ont été depuis reconnues insuffisantes.

Il était tout naturel que les membres de ce comité aient été plutôt portés à soutenir leur invention qu'à défendre celle de leur concurrent.

Mais ce qu'il y a eu de singulier dans l'affaire c'est que, à six mois de date, deux rapports absolument en contradiction l'un avec l'autre ont été rédigés par cette commission.

Dans le premier, on reconnait toutes les qualités du sabre et on en vante la perfection ; dans le second, on déclare qu'il ne présente aucune des conditions requises pour une arme de guerre.

Auquel de deux rapports ajouter foi? Faut-il admirer avec l'un ou condamner avec l'autre? Le comité aurait bien dû nous éclairer avant tout sur les causes de cette singulière contradiction.

Nous serons peut-être bientôt éclairés sur ce point curieux, ajoute le chroniqueur en terminant, car il paraît que de nouvelles expériences vont être faites.

Le ministre de la guerre en aurait donné l'ordre.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

Hôtel Grunewald.—P C Taylor, St Louis, Mo ; W W Wheeler, Desmoines, Ia ; P E Saudayn, Grafton, N D ; H W Barton, A W Becage, Terrebonne ; T C Carter, Meridian, Miss ; Mme J M W Barkley, Mlle A C Williams, Brooklyn, Mass ; W J L Eagle, Chicago ; L Eltin, J Franklin, W B Bovey, T Cullis, N. York ; S W Warrick, Barcelonne ; M et Mme Southworth, N Y ; H W Stewart, St-Louis, W W Boyd, Atlanta ; M et Mme W E Guerrin, Jr, Colombus ; G W Warr, Cincinnati ; A R Littlejohn, N Orl ; Mme A F Griswold, Erie ; R H Worke, New York ; H Hetge, Jr, St-Louis ; J Marks, femme et enfant, Napoléonville ; R H Henry, Jr, Jackson ; F W Wordruff, Jas G Edwards, Joliet, Ill ; Mlle D Mayien, Nasseville ; Mme J A Snyder, T P Gambeck, Chicago ; R H Singden, New York ; W J Dudley, Cincinnati ; N A Bladding, Memphis ; M T Bailey, Logtown ; T M Parker, St-Louis ; C Leston, J P Kemper, Lne ; Mme W Pill et fille, Syracuse ; J F Kehre, H A Fass, Chicago ; E N Crary, Memphis ; P Alexander, ville, J D Newell, Lne ; C Torrance, Birmingham ; T G Cotton, Chattanooga ; M Sieg, Milwaukee ; T R Wilcox et femme, Chicago ; R B Jones, Savannah ; Mme S K Forbes, Belleville, Mich ; Mlle C L Jonesdel, Wayne, Mich ; N E Vinter, Cincinnati ; F Raymond, St Louis ; W W Ceiningen, San Francisco.

Hôtel Schmitt.—H W Kronzberg, Cincinnati ; C W Hinrichs, St-Louis, Mo ; John Lasche, Sioux Falls ; H P Springer, Houston, Tex ; J H Staveley, Philadelphie ; H H Ward, W A Kelly, Louisville, Ky ; W Smith, Montgomery, Ala ; A L Wilson Cleveland, O ; M Brooks, Chicago ; M L Lyman, New-York ; P J Crooks, Boston, Mass.

Hôtel Cosmopolitain.—H L Lewis, Street, Miss ; O N Knull Boston ; A F Giles, Atlanta ; Thos F Keating, New York ; Jno C Underwood, Kentucky ; J H Cohen, New York ; Thos J Creagbeans, Cincinnati, Ohio ; C R Estabrook, New York ; J C Daniel, Columbus, Ga ; J P Neather, Chicago ; E R Tandy, Hopkinsville, Ky ; E B Smith et femme, Chicago, A H Bell, Thos Rinaker, James Roader, Illinois ; Mme John MacLeod, Louisville ; G J Forsyth, Austin, Texas ; Jno L Hayes, Baton Rouge.

Avis.

Banque Nationale Germania—Nlle-Orléans, le 22 mars 1895—A une réunion du Bureau des Directeurs de cette banque, tenue ce jour, FERDINAND DIETZE a été nommé à l'unanimité caissier de cette banque en remplacement de J. L. Bercier, décédé.

J. C. DENIS,
Président.

23 mars—23 1f

A VENDRE.

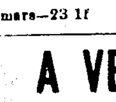

Tourteaux de Graines de Coton et Ecales de Graines de Coton.

PUECH & FRERET,
Nouveau Numéro 634 Rue Gravier.
7nov—6m dim mar ven

ANT. CASTEL

Annonce à ses amis et au public en général, qu'il a fait l'ouverture de son magasin de faïence et d'articles de ménage,

LUNDI, LE 8 OCTOBRE 1894,

à son nouveau local, encoignure des rues

ROYALE ET DUMAINE.

Stock complet et des mieux assortis. Prix modérés, commis courtois et empressés. Il saisit cette occasion de remercier le public de son patronage passé, et il espère qu'il le lui continuera l'avenir. 1er sept—1 an

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY,
Surintendant.

J. S. LANDRY,
Agent général pour le Frêt et les Passagers

25 oct—sam et dim

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlots de la rue du Canal, 2me district

1ernov 92—1 an—mer.jeu.dim

C. LAZARD & CO, LTD.

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.

10 mars—☞—Dim Mar Jeu Sam

PROCLAMATION.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, Hôtel de Ville 12 mars 1895.

Attendu que des actes d'illégalité et de violence ont été commis sur les levées de cette ville ce matin, et comme il y a danger qu'une répétition de pareils actes puisse avoir lieu. Moi, John Fitzpatrick, Maire de la Ville de la Nouvelle-Orléans, lance par les présentes ceci ma proclamation. Que reconnaissant les droits de tous les citoyens de travailler sous telles conditions qu'il leur convient d'accepter, et sans intervention, et que selon les vues de la loi tous les citoyens sont égaux, sans égard à leur race ou couleur et ont le droit de demander et d'obtenir la protection qui leur est nécessaire dans la poursuite de leurs occupations légitimes et le rassemblement d'un grand nombre de personnes sur la levée, n'étant pas occupé d'affaires excite au crime et à la violence, je fais comme maire de la ville de la Nouvelle Orléans appel aux citoyens d'aider et assister la force de police de cette ville dans la suppression d'actes de violence et d'intimidation. Je fais de plus appel à tous ceux qui sont rassemblés sur les levées, à moins qu'ils ne soient occupés à y travailler, de partir immédiatement et de se disperser. Je proclame solennellement que la propriété sera protégée, et les citoyens engagés dans un travail légitime seront permis de poursuivre leurs occupations.

Je proclame de plus que si d'autres actes en violation de la loi sont commis, et contre lesquels la force de police avec l'aide des citoyens respectueux de la loi de cette ville ne pourraient lutter, que le pouvoir de l'Etat, et s'il le faut des Etats-Unis, seront appelés à intervenir.

En témoignage, ma signature et le sceau de la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 12me jour de mars 1895.

Respectueusement,
JOHN FITZPATRICK,
Maire.

13 mars—13☞

Le Plaisir est Fini,

Maintenant Occupons-Nous des Affaires.

Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.

Le Directory de la Ville

De la Nouvelle-Orléans pour 1895, de

SOARDS

Donne les nouveaux numéros des maisons et ignore les anciens, entre l'avenue de l'Esplanade, 3me Dist., et la rue Upperline, 6me Dist., de Remparts au fleuve.

Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.

Vu des décès survenus et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.

C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.

L. SCARDS, Editeur,
606 Commercial Place, coin Camp.
28 fev—

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU,

AGENT D'AFFAIRES,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O. Box 113. 29 jan—1an

Magasin du Bon Marché

61......RUE ROYALE......61

F. A. BRUNET

Horloger ·:· Bijoutier ·:· Joaillier

Le plus beau, le plus joli et le plus grand assortiment de Diamants, Montres, Pendules, Argenterie solide et plaquée, ainsi qu'un assortiment complet de Porte-Plumes et objets de valeur, vendus à des prix défiant toute concurrence.

14déc94—1a

E. BARBIER,

Horloger - Bijoutier

60, rue Royale, 60

(Nouveau numéro 308.)

Entre Bienville et Conti

Grand assortiment de MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE. ARGENTERIE Massive et Plaquée. Lunettes et Pinces-nez.

RÉPARATIONS
DE MONTRES, PENDULES,
Bijouterie et tous objets concernant sa profession.

Garantie complète, Prix modérés.

1er déc '94—1an

AMUSEMENTS.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.

CE SOIR.
Matinées Mercredi et Samedi.
W. S. CLEVELAND'S
Big, Massive, Double
MINSTRELS
75......PERSONNES 75
La semaine prochaine—Arthur Lewis et Zeffie Tilsbury dans **Sealed Lips.** 19mars—5f

THEATRE ST-CHARLES.

Ce soir. Matinées mardi, jeudi et samedi.
EZRA KENDALL
—DANS—
"A PAIR OF KIDS!"
La semaine prochaine Lilly Clay's Colossal Gaiety Company. 19 mars—5f

GRAND OPERA HOUSE.

Première apparition de la célèbre comédienne.
Semaine du 22 avril.
Mme REJANE
Et sa troupe complete, mise-en-scène, etc., du Théâtre du Vaudeville, Paris,
Dans la magnifique pièce de Sardou,
Mme SANS-GENE,
Aussi Divorçons, Maison de Poupée, Ma Cousine, Sappho. 12 mars ☞

Crescent City Jockey Club.

RÉUNION D'HIVER

Commençant le 8 Décembre 1894. Continuant

100 JOURS.

CINQ COURSES PAR JOUR.

PLUIE OU BEAU TEMPS!

C. H. BUSH, Directeur ;
SHERIDAN CLARK, Secrétaire ;
R. W. SIMMONS Juge Président.

Les courses commencent à 2:00 P. M. Prix d'admission au "Grand Stand," 50 cents.

4 déc—4m

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

Prescrit depuis 30 ans

CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES

Paris, 6, Avenue Victoria

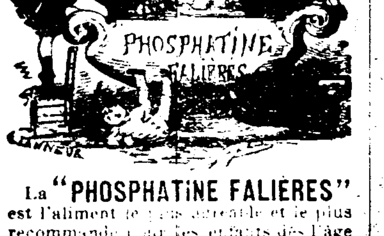

La **"PHOSPHATINE FALIÈRES"** est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. *Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, prévient ou arrête les défauts de croissance, empêche la diarrhée si fréquente chez les enfants.*

Paris, 6, Avenue Victoria & Phies.

CONSTIPATION guérie par la vraie **POUDRE LAXATIVE DE VICHY** du D SOULIGOUX

Laxatif sûr, agréable, facile à prendre.

PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET Phies

Dépôt à la Nlle-Orléans : J.-L. LYONS & Ce, 42-44, Camp et toutes Pharmacies.

Avis de Liquidation.

Bureau de l'Equitable Guarantee Homestead Association—No 5 rue Carondelet.—Nouvelle Orléans, Lne, 5 mars, 1895.—Toutes personnes ayant des réclamations contre cette Association autres que celles pour stock, sont notifiées d'avoir à les présenter aux soussignés, liquidateurs, avant le 5 avril 1895.

Les actionnaires sont requis de présenter leurs livres aux liquidateurs pas plus tard que le 5 avril 1895.

R. C. FENNER,
PETER F. PESCUD,
W. B. THOMSON,
GEORGE C. PREOT,
Liquidateurs

7 mars—4 f—1f par sem

Guérison du

DIABÈTE

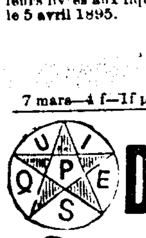

LE VIN URANÉ Pesqui

Fait diminuer de 1 gr. par jour

Le SUCRE DIABÉTIQUE

Dépôt à la NOUVELLE-ORLEANS

J.-L. LYONS & Ce

Vente en gros :

PESQUI, Bordeaux.